

ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE DE LA MASSANA

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018 à 18h.

Compte rendu

Présents: *Équipe pédagogique*: Mme Agnès Simsolo, maîtresse de TPS/PS/MS, Mme Frédérique Brun, maîtresse de TPS/PS/MS, Mme Caroline Patté, maîtresse de PS/GS, Mme Valérie Péres, maîtresse de CP, remplaçante de Madame Bédériat, Mr Didier Dubois, maître de CP/CE1, Mr Thierry Delalée, maître de CE1 et Directeur, Mme Nathalie Vidal, maîtresse de CM1/CM2, Mme Tiffany Roulleaux, maîtresse de CM1/CM2, Mme Barbara Lesieux, GSF assurant la décharge de Direction et celle de Mr Rous, maîtresse de CE1 et CE2, Mme Claire Béchade, BFCR assurant les remplacements, Mme Cristina Soler, maîtresse de catalan, Mr Jean Marc Anatole, enseignant spécialisé, représentant le Rased.

Représentants des Parents d'élèves: Mme Celsa Taboas ; Mme Martha Rodriguez, Mme Sònia Cano, Mme Céline Grandmougin, Mme Lindsay Lacroix, Mme Laura Rossell Canut.

Représentante du Govern: -

Représentant de la Délégation à l'Enseignement Français en Andorre: Mme Jocelyne Dechosal

Représentant du Comù: Mme Sandra Molné

Représentante de l'APA (invitée): Mme Cristina Suarez

Représentantes de l'équipe des collaboratrices: Mmes Carmen Guardia et Tina March

Absents excusés: Mr Alexandre Haase (Délégué des Parents) ; Mr David Rous, maître de CE2 ; Mr Josep Maria Garallà (remplacé par Mme Sandra Molné) ; Mme Carmen Marchan (Représentante du Ministeri d'Educació, remplacée par Mme Rebeca Prats).

Autres absents: Mme Loetitia Desrats, Mme Cristina Marcelo (Délégués des Parents) ; Mme Rebeca Prats (représentante du Govern)

ORDRE DU JOUR

- 1) Mot de bienvenue et désignation d'un(e) secrétaire de séance.
- 2) Présentation des différents partenaires (représentants du Govern, du Comú, de la Déléation), des représentants des Parents d'Élèves nouvellement élus, de l'équipe pédagogique et éducative.
- 3) Lecture du PV des résultats des élections des Représentants des Parents d'Élèves du M 23/10/2018.
- 4) Présentation de la Structure d'École et des effectifs pour 2018-2019.
- 5) Relations avec l'A.P.A. : sorties scolaires, Castanyada, piscine, Sant Jordi, fête de Noël, fête de fin d'année scolaire.
- 6) Point sur les activités réalisées depuis la rentrée, et des activités à venir.
- 7) Sécurité dans l'école (gymnase ; alarme ; intrusion d'animaux) ; assiduité et ponctualité ; disparition de matériels.
- 8) Nouvelle organisation du ski scolaire / de la patinoire / de la piscine.
- 9) Rapport de l'exercice de simulation incendie (3/10/2018)
- 10) Comptes de l'école. Décision concernant le téléphone.
- 11) Projet de modification des horaires de l'école.
- 12) Point sur les demandes de travaux : Grille de la cour / toilettes Entresol / remplacements de vitres / travaux de peinture
- 13) Le dortoir / la bibliothèque : décisions de l'équipe
- 14) Matériel informatique : difficultés de maintenance rencontrées ; dotation en tablettes ; Wifi bâtiment A
- 15) Site WEB de l'école - Maintenance d'Edumoov (livrets dématérialisés)
- 16) Nettoyage : améliorations et difficultés rencontrées.

1) Mot de bienvenue et désignation d'un(e) secrétaire de séance

- Désignation de secrétaires de séance : N. Vidal et T. Roulleaux

- Bienvenue aux nouveaux arrivants au sein du Conseil d'École, en particulier la nouvelle professeure des Écoles, Mme Barbara Lesieux, les représentants Délégués des Parents d'Élèves nouvellement élus (en particulier Mme Lacroix), à la suite du scrutin du mardi 23 octobre 2018.

2) Présentation des différents partenaires :

- tour de table (chaque participant se présente et indique sa qualité)

- À l'équipe pédagogique, il convient d'ajouter les membres de l'équipe éducative (Atsems, ou collaboratrices éducatives) : Cristina Frutos (TPS/PS/MS), Meritxell Garrote (TPS/PS/MS), et nos 2 représentantes : Martina March (PS/GS), Carmen Guardia (Secrétaire) présentes à cette réunion.

3) Lecture du Procès Verbal des résultats des élections :

- 9 parents se sont présentés. La liste des Délégués des Parents d'Élèves est donc constituée de 9 titulaires, pas de suppléant.

Remerciements aux personnes qui ont permis le déroulement de ces élections dans de bonnes conditions : préparations du matériel électoral et des enveloppes aux parents, tenue du Bureau de vote le jour du scrutin, en particulier Mmes Castera, Bardot, Rodriguez et Guardia. Remerciements également à Carmen, notre secrétaire, qui a travaillé à la mise à jour de la liste électorale jusqu'au dépouillement.

Un message de félicitations a été adressé le 23/10/2018 à la liste des 9 parents élus, avec lesquels, nous pourrions compter pour faire avancer l'École Française de La Massana.

- Remarque relative au nombre de votes blancs ou nuls (35) : en baisse par rapport à l'année dernière (47) pour l'essentiel : des noms ont été barrés sur la liste, ou alors des bulletins manuscrits se trouvaient dans l'enveloppe...

- Le taux de participation passe de 45 % (en 2014) à 48 % en 2015, près de 60% en 2016, 58,04 % en 2017 et...57,58% en 2018.

- Rappel du rôle des représentants des Parents d'élèves :

→ Toujours défendre les intérêts communs des enfants, et non les intérêts individuels.

→ Utiliser tous les moyens mis à disposition (information dans les cahiers de correspondance, affichages, site Web de l'école...) pour remplir au mieux cette fonction de porte-parole de tous les parents, pour être des liens indispensables entre les familles et les parents (en particulier ceux qui en ont le plus besoin, au niveau linguistique comme au niveau social), pour faire valoir nos valeurs de solidarité et d'ouverture.

Mme Rodriguez indique que 3 familles n'avaient pas reçu les enveloppes. De plus, des enseignants ont fait retourner les enveloppes à la maison car elles n'étaient pas signées et donc, elles ne pouvaient être valables.

4) Structure d'école et effectifs 2018-2019

- Structure à 9 classes :

3 classes maternelles :

TPS/PS/MS: $5 + 8 + 10 = 23$ Mme SIMSOLO

TPS/PS/MS : $4 + 8 + 11 = 23$ Mme BRUN

PS/GS : $6 + 19 = 25$ Mme PATTE

6 classes élémentaires :

CP : 22 Mme BEDERIAT

CP/CE1 : $13 + 7$ Mr DUBOIS

CE1 : 21 Mr DELALEE et Mme LESIEUX

CE2 : 22 Mr ROUS

CM1/CM2 : $13 + 9 = 22$ Mme VIDAL

CM1/CM2 : $13 + 9 = 22$ Mme ROULLEAUX

Total Maternelle : 71 élèves (81 l'année dernière)

Total élémentaire : 129 élèves (108 l'année dernière)

TOTAL : 200 élèves (189 / 193 / 186 / 182...les années précédentes)

Prévisions :

- L'effectif global de l'école a franchi pour la première fois la barre symbolique des 200 élèves.

- Pour l'avenir : on peut raisonnablement envisager une augmentation sensible, puisqu'en juillet 2019, 18 élèves de CM2 nous quitteront, en principe, pour rejoindre le collège. Le nombre moyen d'inscriptions au 3^{ème} trimestre étant de 30 à 35 élèves (voir plus...), on peut donc envisager une augmentation de l'effectif global pour l'année prochaine, à : + 12 à + 20 élèves
 $200 - 18 (+ 30) = 212$ (à 220) élèves prévisibles à la rentrée 2019.

Avec 212 él. : ratio él/cl = 23,55

Avec 220 él. : ratio él/cl = 24,44

5) Relations avec l'APA : (Cristina Suarez intervient, au nom de l'APA)

- Rappel : Sorties scolaires, Castanyada, piscine, fête de Noël, Sant Jordi, fête de fin d'année scolaire sont prises en charge et organisées par l'APA.

- La piscine continue d'être en charge par l'APA (prise en charge financière du MNS, le Surveillant étant pris en charge par le Comú), grâce aux bénéficiaires attendus de la Sant Jordi, et de la collaboration de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Afin de mieux piloter l'activité de natation, qui est une activité obligatoire du programme de l'école élémentaire, nous avons souhaité, pour le premier trimestre, procéder à une évaluation

du Test du Savoir Nager (test exigible à la fin de la scolarité primaire) pour les élèves de CM1 et CM2, et ce, dans un double but : les élèves ayant déjà acquis ce niveau, sont dispensés de l'activité de piscine. Ainsi, sur 2 classes, seul un groupe de 9 élèves est concerné par l'activité.

- En conséquence, l'activité est ciblée sur les élèves qui ont besoin de progresser en natation parce qu'ils n'ont pas encore acquis un niveau suffisant. Cela permet également à ceux qui ont le niveau, de pouvoir travailler en classe d'une manière personnalisée. Enfin, cela permet aussi une économie, puisque sur les 3 vacances prévues tous les mardis matins, une seule aura réellement lieu (la classe de CE2 entière), les 9 autres élèves seront répartis sur les 3 classes qui feront l'activité de piscine au 3^{ème} trimestre, dans le but qu'ils obtiennent le brevet du Savoir Nager avant de quitter l'école élémentaire.

- La première séance de piscine, prévue le mardi 6/11, n'a pu avoir lieu faute de moniteur ! L'activité de piscine a donc commencé aujourd'hui et se terminera, en janvier, en raison de l'activité de patinoire qui a lieu mardi matin 20/11.

- Castanyada : elle a eu lieu le jeudi 25 octobre sur la place de l'église. Toutes les classes, à partir de la GS, ont participé à l'élaboration des panellots.

- Fête de Noël de l'APA : Toutes les classes participent cette année et l'APA remercie l'équipe enseignante. Elle aura lieu le samedi 15 décembre.

- Sorties et voyages scolaires : 2 voyages de fin d'année sont en cours d'élaboration actuellement.

- Fête de fin d'année : Pas de changement prévu au niveau de l'organisation. La date retenue est le 15 juin 2019.

Cristina Suarez souligne que le format du calendrier a changé à la demande des enseignants. L'APA tient à donner une importance spécifique en termes de budget, pour les élèves de CM2 qui quitteront donc l'école. Elle organisera, à leur intention, une sortie avec nuitée, si les enseignants ne le font pas.

6) Activités réalisées depuis la rentrée scolaire :

- M 23/10 : spectacle Maternelle Théâtre de Les Fontetes
- Mer 24/10 : CE2 → visite de la Casa Cristo
- V 9/11 : sortie CE1 à Sispony

Activités à venir pour ce trimestre :

- M 20/11 : Activité patinage à Canillo (CE2 aCM2)
- Mer 21/11, J22/11, M 27/11, Mer 28/11, J 29/11 et V 30/11 : Activités d'Educació Viaria (CP à CM2)
- M11/12 Tournoi de basket CM1/CM2 (les 2 classes)

- J 13/12 : Activité patinage à Canillo (CP à CE1)
- Les Épreuves du Challenge du Coprinco, auxquelles 3 classes participent (classes : CE1 - CM1/CM2), auront lieu en mai 2019.

7) Sécurité dans l'école (gymnase, alarme, intrusion d'animaux) : assiduité et ponctualité ; disparition de matériels

- La sécurité dans l'école est notre préoccupation quotidienne. Rappel : aucun parent ne doit circuler dans l'enceinte de l'école sans y avoir préalablement été invité.

- Rappel : devoirs des parents en matière d'assiduité (rendez-vous médicaux à éviter durant le temps scolaire !), ainsi que sur la ponctualité (en cas de retard, les parents doivent passer par le Secrétariat)

Il est nécessaire que les parents avertissent l'école par téléphone (835-515) lorsqu'un enfant est absent ou malade. En aucun cas, il revient à l'école de prendre les informations auprès des parents !

Un justificatif, au retour de l'élève, est à fournir à l'enseignant.

- Durant l'été, la porte d'accès à la rampe de l'étage 1 B (face à la classe de Mr Rous), a été forcée. Il n'y a pas eu d'intrusion, mais la porte fracturée nécessite son remplacement.

J'ai été averti par téléphone le 12 juillet, par une collègue. N'étant pas sur place à ce moment-là, j'ai aussitôt averti les services du Comú, Madame Molné, ceux du Govern, Monsieur Guardia, qui a fait poser durant l'été une chaîne pour condamner l'ouverture de cette porte et éviter toute intrusion.

À la rentrée, la porte n'était toujours pas remplacée. La chaîne, qui empêchait toute sortie, y compris dans le cadre d'une évacuation (accès de sécurité), a été remplacée par des plaques de bois...mais cela est-il suffisant pour garantir le maximum de sécurité et éviter toute intrusion ?

La Délégation ainsi que les services du Govern ont été sollicités à de nombreuses reprises. À ce jour, la porte n'a pas été remplacée, mais le Govern a indiqué avoir pris note de l'urgence, et qu'elle sera remplacée avant la fin de l'année...civile !!

Une représentante des parents d'élève propose de relancer le Govern pour qu'il puisse le prévoir au budget.

Les représentants des parents proposent d'interpeller le Govern pour faire avancer les choses plus rapidement.

- L'alarme anti-intrusion (détecteurs de mouvements à chaque étage) a été mise en service à la suite de cet incident. Elle est opérationnelle de 20h à 7h30 le matin. C'est le service de nettoyage qui l'active le soir, une fois qu'il n'y a plus personne dans l'enceinte de l'école.

Le souci désormais est que ce dispositif condamne l'ensemble des collègues à ne pas pouvoir venir dans l'école pour y travailler, en dehors des heures de classe. Le seul pass disponible pour connecter/déconnecter l'alarme, est en possession du Directeur, mais il ne dispose d'aucune autorisation pour le prêter ou pour divulguer le code de sécurité.

D'autre part, nous souhaiterions savoir, si l'alarme se déclenche, qui se déplace, et au bout de combien de temps... ?

- Cela n'a pas empêché de trouver, à 3 reprises en début d'année (les lundis...) les traces du passage d'un animal...probablement un chien ! La question demeure sans réponse de savoir comment cela a-t-il pu être possible... ?

- Concernant le gymnase, nous avons été contraints de fermer systématiquement l'accès à la réserve de matériel de sport, afin d'éviter que celui-ci ne disparaisse. Il est rappelé que le matériel est acheté par l'école, mais qu'il y a plusieurs utilisateurs de cet espace durant la semaine, le matin, mais aussi le soir.

- Du petit matériel a disparu, dans certaines classes, mais aussi 2 tapis, des fauteuils en mousse, un stock de vêtement...cela a fait l'objet d'une déclaration de vol auprès des services de Police.

La représentante du Comú propose de pouvoir mettre une caméra à l'extérieur de l'école (côté église) pour observer les aller-venues des différentes personnes en dehors des heures scolaires.

8) Organisation du ski scolaire / patinoire / piscine

- Au mois de juin 2018, le Govern a proposé à toutes les écoles françaises de choisir entre 2 formules d'organisation du ski scolaire pour cette année scolaire.

La réponse de l'ÉPF de La Massana a été transmise au Ministeri à la fin du mois de septembre. L'équipe pédagogique, qui s'est réunie pour la circonstance le jeudi 27/09, a choisi de modifier l'organisation qui prévalait jusqu'à maintenant, au profit d'une formule qui apporte des solutions que nous souhaitons, en matière de responsabilité des groupes d'élèves confiés à des parents accompagnateurs, ainsi qu'en matière de sécurité.

Désormais, les élèves monteront à la station de Pal aux environs de 11h30, déjeuneront, se prépareront et bénéficieront des deux heures de prise en charge par les moniteurs.

L'organisation de l'après-midi demeure inchangée.

En revanche, modifions celle du matin au profit d'un temps plus important consacré aux apprentissages en classe.

Les mardis consacrés à la pratique du ski à Pal sont les suivants : 8 - 15 - 22 - 29 janvier - 5 février - 19 et 26 mars 2019.

La journée consacrée aux activités nordiques à La Rabassa est le lundi 11 mars 2019.

- Concernant la séance de patinage au Palau de gel de Canillo, nous souhaiterions qu'il y ait une plus grande coordination (nombre d'élèves de chaque école) afin qu'il n'y ait pas un nombre trop important d'élèves sur la glace simultanément.

- Pour la piscine, voir sujet déjà abordé plus haut.

- Un projet avalanche initié par la classe de Mme VIDAL l'an passé, sera poursuivi cette année en CM1/CM2, ainsi que par Mme T. Roulleaux (Histoire, Géographie, mathématiques...)

9) Rapport de l'exercice de simulation incendie du 3/10/2018 :

Compte Rendu adressé à la Délégation et aux Pompiers d'Andorre.

Lecture du Rapport envoyé aux pompiers : bonne évacuation générale (4 minutes). L'affichage des plans d'évacuation a été contrôlé.

10) Comptes de l'école :

A la date du 24/10/2018 : (depuis le CE du 25/06/2018)

Compte bancaire	Ancien solde	Crédit	Dépenses	Nouveau solde
Crédit Andorrà :	+ 559,84	+ 2.307,49	- 1.432,96	+ 1.434,37
Andbank :	+ 293,69	+ 2.125,00 (1)	- 0,00	+ 2.418,69
Banque Postale :	+ 400,20	+ 0,00	- 29,50	+ 370,70
Espèces :	+ 0,19	+ 0,00	- 0,00	+ 0,19
Total : <i>À déduire/ ajouter</i>	+ 1.253,92	+ 4.432,49	- 1.462,46 <i>- 1.133,00 (2)</i>	+ 4.223,95 <i>+ 3.169,05 (3)</i>

- (3) subvention andorrane (à recevoir début juillet) : + 3.169,05 euros → reportée à fin octobre
- (1) bénéfice de la tombola : + 2.125 euros
- (2) À déduire : avances sur voyages scolaires de fin d'année : 1133 euros.

Total des avoirs de l'école : + 6.260 euros environ

L'étude approfondie de comptes de l'école, et en particuliers des postes de dépenses, nous permet d'envisager des économies :

- environ 200 euros par an, si nous arrêtons d'utiliser le portable de l'école. Cette décision a été actée par l'équipe, car nous observons que le portable est top peu utilisé, et occasionne une dépense forfaitaire inutile.
- L'utilisation plus rationnelle de nos photocopieurs est également à l'étude, afin de réduire les coûts d'utilisation (au nombre de copies réalisées).

11) Projet de modification des horaires de l'école :

- À la fin de mois de juin, à l'initiative du Comú de La Massana, Monsieur le Délégué est allé rencontrer Monsieur le Maire ainsi qu'une équipe municipale pour lui soumettre le projet de modification des horaires de l'ÉPF de La Massana.

Ce projet doit permettre de fluidifier les accès aux deux écoles, française et andorrane, afin d'éviter l'engorgement de la circulation lié aux horaires d'entrée simultanées.

Compte tenu des conséquences qu'une telle mesure aura non seulement sur l'organisations des temps périscolaires, mais aussi en terme d'impact auprès des parents, il n'était pas possible,

une semaine avant la sortie des classes, d'envisager l'application d'une modification horaire dès cette rentrée scolaire.

- En revanche, l'équipe pédagogique s'est engagée à réfléchir durant cette année scolaire, en partenariat avec l'APA, et l'Esplai, afin d'être en mesure de faire une proposition à la Délégation à l'Enseignement ainsi qu'au Comú de La Massana, pour cette fin d'année scolaire, avec application à la rentrée prochaine.

Bien sûr, nous ne sommes actuellement que dans la phase de construction du projet, c'est-à-dire que sur la base d'une proposition qui a été retenue par le Conseil des Maîtres de l'école, nous souhaitons saisir nos partenaires pour les associer à notre réflexion, et bien sûr évaluer auprès de nos parents d'élèves l'impact positif / négatif d'une telle mesure.

Il ne faut pas oublier les effets sur l'attractivité de notre école, et il nous revient de mesurer à l'avance l'impact d'une modification horaire pour éviter une concurrence entre les deux écoles, qui serait favorable à l'école andorrane au détriment de l'école française, simplement pour cette question-là.

La représentante du Comú s'informerera pour savoir si la demande de changement d'horaires est toujours d'actualité.

12) Demandes de travaux :

- Grille de la cour (réhaussement)
- Toilettes à l'Entresol (actuellement : 2 existants)
- Remplacement de vitres fêlées
- Travaux de peinture
- Remplacement de la porte d'évacuation du 2ème étage A.
- Déménagement de la sotacoberta / bibliothèque (voir ci-dessous)

13) Travaux liés à la réflexion sur l'emplacement du dortoir, et ses conséquences sur la Bibliothèque. Le projet qui sera proposé au Govern, et adressé à la Délégation, est le suivant :

- Déménager la bibliothèque vers la Sotacoberta, dont la salle d'Arts Plastiques est peu utilisée. Cela nécessite de la vider du mobilier qui l'occupe (essentiellement des tables et quelques étagères). Il sera demandé l'aide d'une équipe du Govern pour cela.

- Le dortoir pourra être déplacé vers l'actuelle salle de bibliothèque (1^{er} étage A), libérant la salle intermédiaire (juxtant la classe de Didier) pour y accueillir une salle des maîtres/ salle de réunions / extension éventuelle du dortoir en cas de nécessité (salle plus polyvalente).

- On insiste sur l'espace plus accueillant pour le dortoir, avec un accès aux toilettes, et une moindre exposition sonore à la classe.

14) Matériel informatique :

- Difficultés de maintenance rencontrées (classe de Caroline)

- Suivi des projets de dotation : salle informatique maternelle. Nous renouveleront notre demande écrite.
- Dotation de 6 tablettes pour l'usage de l'école, ainsi qu'un meuble de chargement.
- Wifi inexistante dans la partie A du bâtiment (plusieurs fois demandée)
- TBI sur les classes de CP et CE1 en cours de réalisation par le Govern
- Nous constatons encore des difficultés de maintenance : dysfonctionnement de TBI, difficultés d'accès aux ordinateurs (refus d'accès, ordinateurs bloqués...voir classe de Caroline).
- Enfin il sera demandé le renouvellement de la salle informatique maternelle, qui n'est plus opérationnelle actuellement.

15) Site WEB de l'école (e-monsite.com)

- Le site Web fonctionne depuis 4 années, et s'enrichit de tous les apports des classes, ainsi que des informations administratives. De plus, des blogs de classe sont mis en service. Un remerciement pour le temps consacré et la disponibilité de Didier DUBOIS.
- Rappel : Plus grande capacité de stockage ; version payante (60 euros) à l'année.
- Page Web de l'école est : ecolemassana.e-monsite.com
- Livret scolaire dématérialisé, avec l'utilisation d'Edumooov (9,30 euros par classe, payé par l'école l'année dernière, et pris en charge cette année par la DEF) : en place depuis 2017-2018. Les parents conservent le même code d'accès au livret de leur enfant, que celui de l'année dernière

16) Nettoyage : améliorations et difficultés rencontrées.

- L'entreprise prestataire a changé depuis le 1^{er} septembre 2018. Désormais, ce n'est plus Avança, mais : Puntualnet.
- À plusieurs reprises, nous avons alerté sur l'absence de papier aux toilettes du bas.
- Le cahier des charges de nettoyage quotidien / hebdomadaire / périodique (durant les vacances) a été fourni au directeur.
- Les tableaux des classes ainsi que les tables, doivent être mieux et plus souvent nettoyés.
- L'école souhaite s'inscrire dans le Projet Ecoles Vertes, à la demande de la Délégation...ce que nous développons quotidiennement à travers l'acquisition de gestes et de réflexes simples de tri sélectif, de respect de l'environnement, et d'incitation aux économies d'énergie.

Remerciements à l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole.

Fin de la réunion à 19h50.